

1. Objectifs de l'enseignement

- Amener l'étudiant à maîtriser les différents types de discours
- S'exprimer avec clarté et précision, dans un niveau de langue adapté à la situation
- Apprendre à défendre une opinion
- Écouter et respecter la parole de l'autre
- Amener l'étudiant à Persuader autrui
- Comprendre des documents sonores traitant de sujets variés
- Appréhender des documents sonores longs

2. Connaissances préalables recommandées

- Avoir des connaissances linguistiques
- Avoir des connaissances socioculturelles

3. Contenu de la matière

3.1. Compréhension orale

- 3.1.1. Comprendre un témoignage
- 3.1.2. Comprendre des émissions de radio

3.2. Expression orale

- 3.2.1. Argumenter
- 3.2.2. Débattre sur un sujet
- 3.2.3. Interviewer et être interviewé

4. Mode d'évaluation : Contrôle continu (50%) - Examen (50%)

5. Références bibliographiques (Livres et photocopiés, sites internet, etc) :

1. BELLENGER, L. (1987). L'expression orale, une approche nouvelle de la parole expressive, 3^e édition, Paris : ESF.
2. BERTRAND D., Parler pour convaincre. Rhétorique et discours, Gallimard, 1999.
3. CORNAIRE C., GERMAIN C., Compréhension orale, CLE International, 1998.

Cours CEO S3/G1 et G2/ Enseignante : Dre CHTATHA Hassiba

Semestre :3- Unité d'enseignement : Fondamentale-Matière : Compréhension et Expression Orales 3 (CEO3)- Crédits : 04 - Coefficient : 02

4. HALTE J.-F., RISPAIL M., 2005, L'oral dans la classe : compétences, enseignement, activités, l'Harmattan, Paris.
5. RAHER R., Ecrire et parler pour convaincre - Manuel pratique pour rédiger et prononcer des discours efficaces, 2015.
6. RAVAZZOLO E., JOUIN E., TRAVERSO V., VIGNER G., 2015, Interactions, dialogues, conversations : l'oral en français langue étrangère, Hachette, Paris.
7. WILLIAME C., CHARLES R., 1994, La communication orale, Nathan, Paris

1-Comprendre un témoignage

Le témoignage sert à transmettre la mémoire des évènements, on parle même de « devoir de mémoire » qui est le devoir des générations futures de se souvenir de ce qui s'est passé.

Dans le domaine juridique, on parle également de « témoignage sous-serment ».

Le témoignage prend plusieurs formes :

Récit (transmission à l'écrit) /Discours (transmission à l'oral), **roman** (fiction) ou encore **journal intime** comme le journal de Anne Frank.

Le témoin c'est la personne qui a vu ou vécu un évènement et qui le raconte aux générations futures ; il s'agit d'une déclaration personnelle ou concernant une opinion (expert).

Le témoignage est alors un genre qui se situe à la lisière entre histoire (attester le passé, ce qui s'est réellement passé, ce que les gens ont vécu, ce qui est vrai, authentique et ce qui ne l'a pas) et littérature (intérêt accordé à la façon dont les gens racontent leur implication dans ce qu'ils ont vécu).

L'étude du témoignage se fait à partir de l'étude des critères suivants :

- 1- **L'énonciation** : qui parle ? A qui s'adresse-t-il ? Comment se présente le témoin et à qui il s'adresse ?
- 2- **Présence du « je »** : présence d'un ou de plusieurs témoins ; témoignage lyrique ou objectif.

- 3- **Implication du lecteur** : le témoin s'adresse-t-il directement au lecteur ?
L'accuse-t-il de quelque chose ?
- 4- **Vision de la réalité** : quelle vision de la réalité donne le témoin (objective, subjective, réalité décrite de façon positive ou négative)?
- 5- **Valeur argumentative** : le témoignage présente-t-il une valeur argumentative ? Si oui, la quelle (éloge, dénonciation)?

Support : <https://www.youtube.com/watch?v=N2J1Jo5iW5A&list=PPSV>

Médecins à Gaza : Témoignage de l'infirmière Imane MAARIF !

La France insoumise - NFP à l'Assemblée nationale

Visionner la vidéo et étudier le témoignage en repérant les critères précédemment expliqués.